

PRIX DU JOURNAL: Abon. annuel, . . \$4. Abon. semestriel, . \$2. Frais de poste à part. On doit informer le ler du dernier mois de son abonnement, lorsqu'on veut le retirer ou payer autrement, on est censé en continuer un autre.

LE JOURNAL DE QUEBEC,

PRIX DES ANNONCES: Première insertion: 6 lignes et au-dessous, . . . . . 25 c. 10 lignes et au-dessous, . . . . . 35 c. Au-dessus, par lig. 4d. Toute insertion subséquente, le 1/2 duprix.

MONITEUR DU PASSÉ ET DU PRÉSENT A L'AVANTAGE DE L'AVENIR.

Ce journal se publie les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, par AUGUSTIN COTÉ ET JOSEPH CAUGHON, avocats, rédacteurs-propriétaires;—est très répandu en Canada, s'expédie dans les Provinces d'en bas, aux Etats-Unis, à Paris, à Londres, en Irlande et en Ecosse. On s'abonne, à Québec, au bureau du Journal, près de l'Archevêché; à Montréal, chez M. G. N. GOSSELIN, agent des journaux; aux Trois-Rivières chez M. PHILIPPE GIRARD, marchand. Toutes lettres, correspondances, etc. doivent être adressées franchises de port.

MISSION DE L'ORÉRON. (Suite.)

Comme ce qui nous reste à dire sur la mission de l'Orégon, regarde particulièrement les travaux apostoliques des missionnaires, il est facile de comprendre, pour pouvoir en donner un récit circonstancié et suivi, entremêlé de détails précis, d'incidents et d'anecdotes édifiantes et curieuses, comme il ne manque jamais de s'en présenter dans ces circonstances, il faudrait quelques choses de plus que des dates et quelques conversations accidentelles. Nous aurions besoin d'une foule de monuments qui nous manquent et que les missionnaires seuls pourraient nous procurer. Avec ce que nous avons, nous serions donc forcé de nous borner, pour ainsi dire, à une indication des faits, quand bien même nous serions tenté de nous étendre davantage sur la partie qu'il nous reste à relater. Mais ce que nous sommes forcé de faire, est précisément ce que nous nous étions proposé. Car nous prions nos lecteurs de vouloir bien se rappeler que ce petit récit, comme nous l'avons fait pressentir dès le commencement, n'est que pour donner une idée générale de l'état de cette mission, en attendant que les rapports de la Propagation de la Foi la fassent connaître plus en détail. Nous allons donc essayer de continuer la marche que nous nous étions tracée, et bien loin de nous étendre sur les faits plus que par le passé, nous nous efforcerons d'être encore plus précis, s'il est possible, car on comprend que ce sont des faits précis que nous avons maintenant à relater, et que pour le faire pertinemment, il n'en faut rien ignorer. Il n'y est donc, pour ainsi dire, que leurs auteurs ou leurs témoins oculaires qui puissent remplir cette tâche avec succès dans les circonstances présentes. Aussi espérons-nous que les lecteurs seront bientôt et qu'ils auront la complaisance de rectifier ce qui pourra nous être échappé d'incorrect. Toutefois, pour mettre dans notre analyse le plus d'ordre et le plus de clarté qu'il nous est possible, avant de suivre les missionnaires dans leurs nombreuses et pénibles courses à travers le territoire de l'Orégon, il devient nécessaire de faire connaître la dangereuse situation où se trouvaient les catholiques de ce pays, lors de l'arrivée de MM. Blanchet et Demers, et le besoin qu'il y avait de leur présence pour mettre la foi de ces fidèles en sûreté et pour empêcher l'erreur d'y prendre racine et de s'y établir. Si nous nous rappelons bien, l'hon. Compagnie de la Baie d'Hudson y possédait alors dix à douze établissements pour la traite des pelleteries, tant au nord qu'au sud. On sait qu'il y a toujours, dans chacun de ces établissements, un certain nombre de serviteurs qui sont, presque tous autant de catholiques, puisque ce sont presque tous des Canadiens. Nous avons pourtant déjà vu aussi, qu'il y avait encore en outre vingt-six familles catholiques au Wallamette et quatre au Cowlitz. Comme l'on voit, c'était déjà un assez grand nombre de fidèles qui, non seulement, n'avaient point de ministres de leur culte, mais qui étaient encore exposés aux tentations les plus dangereuses de la séduction. Car si, d'un côté, ils se trouvaient privés de tout moyen de pouvoir pratiquer le culte que leur foi leur prescrivait et que la conscience réclamait, d'un autre, les pratiques de nos frères séparés étaient, pour ainsi dire, sous leurs mains; et on doit être porté à croire que rien ne devait être négligé pour engager ces fidèles à embrasser une autre croyance, quand on presume, non sans raison, que la monté des missionnaires catholiques n'avait été retardée, que pour donner aux ministres protestants, qui y étaient rendus ou qui arrivaient, le temps de pouvoir tenter s'il ne serait pas possible de les y amener. Du moins il est certain qu'il y avait déjà dans l'Orégon plusieurs ministres protestants qui par eux-mêmes, ou par leurs affidés, se répandaient jusque dans les maisons des Canadiens et cherchaient à y faire des prosélytes. Plusieurs de ceux-ci avaient consenti à laisser baptiser leurs femmes et leurs enfants et à se laisser marier par eux. Quelques-uns allaient même à leurs assemblées du dimanche et couraient grand risque de succomber à la tentation, si les prêtres n'étaient pas arrivés dans l'automent. C'étaient surtout les Méthodistes qui faisaient les plus grands efforts. Ils y avaient déjà deux missions, une à quatre lieues de la chapelle du Wallamette, comme nous l'avons dit plus haut, où il était une école sous leur direction, et une autre aux Grandes Dalles. Le ministre anglican lui-même, pendant les deux ans qu'il passa à Vancouver, avait commencé à faire l'office du dimanche aux Canadiens de ce fort. Il est vrai pourtant de dire qu'il ne devait pas y avoir eu grand succès, puisqu'il abandonna son poste et qu'il y avait déjà trois semaines qu'il en était parti pour retourner en Angleterre, lorsque les deux premiers missionnaires Catholiques y arrivèrent. Les Presbytériens avaient aussi une mission à Wallawalla, et dès 1839, les Méthodistes en établirent une troisième sur la Rivière Spokane, quelques jours de marche de Colville, en descendant vers le sud. Mais ce fut en 1840 que la propagande Méthodiste de l'Orégon reçut le plus grand renfort. Car cette même année, un M. Lee y arriva avec un vaisseau chargé de ministres avec leurs femmes et leurs enfants, ainsi que des fermiers, des forgerons et d'autres artisans. C'était une véritable colonie. Des ministres furent placés dans les postes les plus importants, tels qu'à la chute de Wallamette chez les Stalaps, en bas du fort George (autresfois Astoria) et à Nesqually. On peut bien supposer que tous ces ministres ne devaient pas rester oisifs. Ils purent même redoubler de zèle. Vancouver, Cowlitz, Wallamette même n'étaient pas exempts de leurs excursions. On les vit pénétrer jusqu'à Whidby, Okanagan et Colville. On disait même en 1842 que les Presbytériens allaient passer dans la Nouvelle-Calédonie. Il est pourtant à remarquer que l'arrivée des missionnaires catholiques fut un coup de foudre

pour les ministres, puis, depuis cette époque, malgré leur nombre et leurs peines, bien loin d'avoir de nouveaux succès, ils se virent d'abord abandonnés successivement de la plus grande partie de leur troupeau, privés de toute espérance de pouvoir mieux réussir par la suite et enfin forcés de dissoudre leur société et d'abandonner leurs postes et leurs missions, comme nous le verrons bientôt. Cependant il ne faut pas s'imaginer que tout se soit opéré comme par enchantement et que les missionnaires n'aient eu qu'à paraître dans le pays, pour opérer ce prodige. Il a fallu bien des pas et des démarches, bien des soins et des instructions, beaucoup de peine et de patience pour primum le troupeau contre les dangers de la séduction et de l'erreur, détruire les fausses impressions qui avaient été données, éclairer et affermir dans la vérité les consciences chancelantes et trompées, et ramener aux pratiques de la religion tant de personnes qui les avaient abandonnées depuis longues années, ou qui, élevés dans l'infidélité n'en avaient jamais même rien connu ni pratiqué. Voilà pourquoi les missionnaires étaient en quelque sorte obligés de se multiplier. Voilà pourquoi nous les verrons tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Partout où leur ministère les appelait et où le danger réclamait leur présence, on conçoit qu'il n'y avait pas à balancer, et qu'il fallait promptement s'y rendre. Voilà pourquoi, d'encore, nous allons les voir si souvent en route pour passer d'un poste à un autre. Car blancs et sauvages, personne ne réclamait en vain leur assistance; et il suffisait que de faux prophètes eussent pénétré quelque part, pour qu'on les vît s'y rendre aussitôt, afin d'y défendre la vérité et empêcher l'erreur de s'y propager. Aussi allons-nous voir les deux missionnaires, comme deux nouveaux St.-Paul, se partager, en quelque sorte l'Orégon, à leur arrivée. (A continuer.)

(Extrait de la Revue Canadienne.) STATISTIQUES DE LA NOUVELLE FRANCE.

(Paris, Doc. vol. 1, No. 22, p. 182.) Etat abrégé du contenu au Rolle des familles de la colonne de la Nouvelle-France. Suite.

Recensement général de la Colonie. 1721. Maisons Royales . . . . . 6 Prêtres du Séminaire . . . . . 31 Jésuites . . . . . 24 Récollets . . . . . 32 Religieuses de l'hôtel-Dieu . . . . . 111 " Ursulines . . . . . 79 " de l'Hôpital-Général . . . . . 23 Sœur de la Congrégation . . . . . 76 Frères Hospitaliers . . . . . 6 Eglises . . . . . 86 Presbytères . . . . . 61 Curés ou Missionnaires . . . . . 59 Moulins à blé . . . . . 90 " à scie . . . . . 30 Familles . . . . . 4183 Hommes au-dessus de 50 ans 1314 " audessous de 50 " 2857 absents . . . . . 282 Femmes et veuves . . . . . 4107 Garçons audessus de 15 ans, 3361 " audessous de 15 " 3970 Filles audessus de 15 " 3351 " audessous de 15 " 5269 Terres en valeur, arpents . . . . . 62,145 Prairies . . . . . 12,203 Blé français, minots . . . . . 282,700 " d'Inde . . . . . 7,205 Pois . . . . . 57,400 Avoine . . . . . 64,035 Orge . . . . . 4,585 Tabac, livres . . . . . 48,038 Lin . . . . . 54,050 Chanvre . . . . . 2,100 Chevaux . . . . . 5,003 Bêtes à cornes . . . . . 23,388 Moutons . . . . . 13,823 Cochons . . . . . 16,250 Armes à feu . . . . . 5,263 Epées . . . . . 923 Pêches dans l'étendue de la paroisse de la Baie Saint-Paul . . . . . 7 Pris dans les pêches ci-dessus : 160 marsouins, qui ont produit barriques d'huile, 125—chaque barrique de 100 livres. N. B.—Fautes de barrique suffisamment, plus de moitié de la graisse a diminué sur la grève. Total de toutes les pêches établies en 1721' 14 " en 1722, ' 7 Recensement fait en la Nouvelle France en 1734. Eglises . . . . . 102 Curés et Missionnaires . . . . . 83 Presbytères . . . . . 76 Prêtres et Chanoines . . . . . 32 Jésuites . . . . . 18 Récollets . . . . . 27 Religieuses de l'Hôtel-Dieu . . . . . 97 Ursulines . . . . . 80 Religieuses de l'Hôpital-Général et Frères Charrons . . . . . 31 Moulins à blé . . . . . 96 " à scie . . . . . 118 Familles . . . . . 6,422

Hommes audessus de 50 ans 1718 " audessous de 50 " 4588 absents . . . . . 430 Femmes et veuves . . . . . 6503 Garçons audessus de 15 ans 3805 " audessous de 15 " 8342 Filles audessus de 15 " 3654 " audessous de 15 " 8122 Terres en valeur, arpents . . . . . 163,111 Prairies . . . . . 17,637 Blé français, minots . . . . . 737,892 " d'Inde . . . . . 5,223 Pois . . . . . 63,549 Avoine . . . . . 163,988 Orge . . . . . 3,462 Tabac, livres . . . . . 166,054 Lin . . . . . 92,246 Chanvre . . . . . 2,221 Chevaux . . . . . 5,056 Bêtes à cornes . . . . . 33,179 Moutons . . . . . 19,815 Cochons . . . . . 23,646 Armes à feu . . . . . 6,619 Epées . . . . . 784

N. B.—Ce recensement a été fait avec toute l'exactitude possible; et on le croit le plus exacte qui ait été ennoyé jusqu'ici. [L'extrait qui suit est encore plus intéressant que ceux qui le précèdent. Outre le recensement de la population, toute française, au moment où allait commencer sa fusion avec la race anglo saxonne: il nous détaille les fonctions publiques, le nombre des fonctionnaires, les diverses classes et professions de la société; et si la capitulation fut répartie sans favoritisme; il nous fournit des précieuses données pour l'examen comparatif des revenus, tant publics que privés. Il nous montre aussi les grands efforts et sacrifices que fit la province à cette époque, pour repousser l'invasion qui devait se terminer par la conquête.]

CANADA, 1754.—CAPITATION. QUEBEC.—8000 âmes.

MM. Le Gouverneur-général . . . . . 1200 lb L'évêque . . . . . 600 L'Intendant . . . . . 1000 Le lieutenant de Roi. 150 lb Le Major . . . . . 100 Le clergé. Chapitre. Un doyen . . . . . 125 lb 4 dignités à 60 f . . . . . 240 7 chanoines à 50 . . . . . 350 Cure de Québec évaluée à 3000 lb Le curé . . . . . 200 } 250 2 vicaires à 25 . . . . . 50 Séminaire, (sic scribiture.) 6 directeurs ou aînés à 150 lb. 900 Collège des Jésuites, 15 pères et frères de 100 lb . . . . . 1500 Ursulines. 45 filles à 15 lb . . . . . 675 Hôtel-Dieu. 50 filles à 15 lb . . . . . 600 Hôpital-Général. 30 filles à 15 lb . . . . . 450 Sœurs de la Congrégation. 5 filles à 15 lb . . . . . 75 Officiers Militaires. Un chirurgien en chef . . . . . 200 lb 12 capitaines . . . . . à 90 lb 1080 12 lieutenants . . . . . à 60 720 12 enseignes en 1er à 30 360 12 enseignes en 2d à 23 276 Officiers de Justice. Le premier Conseiller . . . . . 90 9 Conseillers à 40 lb . . . . . 350 Le Procureur-Général . . . . . 108 Le Greffier en chef . . . . . 100 Le premier Hussier . . . . . 8 Prébôté. Le Lieutenant Général . . . . . 58 Le Lieutenant Particulier . . . . . 50 Le procureur de Roi . . . . . 25 Le Greffier . . . . . 101 Le Grand Prévost . . . . . 50 Le Grand Voyot . . . . . 50 Amirauté. Le Juge . . . . . 50 Le Greffier . . . . . 50 Officiers de plume. Le Contrôleur de la Marine, 150 2 écrivains prinp. à 75 lb. 150 4 " ordinaires, 50 200 15 " non brevetés, 30 450 Le trésorier . . . . . 125 Le garde-Magasins . . . . . 125 Officiers de port. Le Capitaine . . . . . 100 Le Lieutenant . . . . . 70 Le Maître . . . . . 50 Le Chef de construction . . . . . 200 A continuer.

Liste des messieurs qui ont remporté des prix à la distribution solennelle faite au Séminaire de Québec, le 30 juillet 1845.

- CLASSE-JUNIOR DE PHILOSOPHIE. CALCUL DIFFÉRENTIEL. Prix, Hector Langevin; 1er accessit, Antoine Painchaud, 2d Geo Drolet. Sections coniques. 1er prix, H. Langevin, 2d Hip. Suzor; 1er accessit, Geo. Drolet, 2d A. Painchaud, 3e Aug. Ladrière. Trigonométrie rectiligne et sphérique. 1er prix H. Langevin; 2d H. Suzor, 1er accessit A Painchaud, 2d George Drolet, 3e Geo Vanfelson. RHÉTORIQUE—EXCELLENCE. 1er prix, Simon Fraser, 2d Nicolas Audet; 1er accessit, Octave Audet, 2d Thomas McCord. Versions latines. 1er prix, S. Fraser, 2d O. Audet; 1er accessit, N. Audet, 2d T. McCord. Thèmes latins. 1er prix, N. Audet, 2d S. Fraser; 1er accessit, T. McCord, 2d O. Audet. Versions grecques. 1er prix, N. Audet, 2d Pierre Tremblay; 1er accessit, S. Fraser, 2d T. McCord. Vers. 1er prix, S. Fraser, 2d T. McCord; 1er accessit, P. Tremblay, 2d O. Audet. Discours français. 1er prix, S. Fraser, 2d O. Audet; 1er accessit, N. Audet, 2d P. Tremblay. Mémoire. Prix, N. Audet; 1er accessit, O. Audet, 2d P. Tremblay. SECONDE—EXCELLENCE. 1er prix, Hospice Verreau, 2d Charles Cauchon; 1er accessit, Alphonse Marmet, 2d Augure Bernier, 3e Jacques Oliva. Versions latines. 1er prix, C. Cauchon, 2d A. Bernier; 1er accessit, H. Verreau, 2d A. Marmet, 3e Aaron Graveley. Thèmes latins. 1er prix, H. Verreau, 2d C. Cauchon; 1er accessit, A. Bernier, 2d J. Oliva, 3e A. Graveley. Versions grecques. 1er prix, H. Verreau, 2d C. Cauchon; 1er accessit, J. Oliva, 2d A. Bernier, 3e Frédérick Oliva. Vers. 1er prix, J. Oliva, 2d A. Marmet; 1er accessit, C. Cauchon, 2d A. Bernier, 3e H. Verreau. Amplifications françaises. 1er prix, A. Marmet, 2d C. Cauchon; 1er accessit, H. Verreau, 2d A. Bernier, 3e A. Graveley. Algèbre. 1er prix, C. Cauchon, 2d J. Oliva; 1er accessit, Narcisse Lemieux, 2d H. Verreau, 3e A. Marmet. Thèmes anglais. 1er prix, A. Graveley, 2d C. Cauchon; 1er accessit, Philippe Jolicœur, 2d A. Bernier, 3e H. Verreau. Traduction de l'anglais en français. 1er prix, H. Verreau, 2d A. Marmet; 1er accessit, A. Graveley, 2d C. Cauchon, 3e A. Bernier. Mémoire. 1er prix, Lazare Tanquay, 2d H. Verreau; 1er accessit, F. Oliva, 2d A. Marmet, 3e George Duhaut. TROISIÈME—EXCELLENCE. 1er prix, François Plamondon, 2d Louis Tardif; 1er accessit, François Blouin, 2d Thomas Hamel, 3e Denis Reddin. Versions latines. 1er prix, F. Plamondon, 2d L. Tardif; 1er accessit, T. Hamel, 2d F. Blouin, 3e D. Reddin. Thèmes latin. 1er prix, F. Plamondon, 2d T. Hamel; 1er accessit, F. Blouin, 2d L. Tardif, 3e Ferdinand Hamel. Versions grecques. 1er prix, L. Tardif, 2d F. Plamondon; 1er accessit, F. Blouin, 2d T. Hamel, 3e Félix Brunet. Vers. 1er prix, F. Blouin, 2d L. Tardif; 1er accessit, F. Plamondon, 2d D. Reddin, 3e T. Hamel. Thèmes anglais. 1er prix, D. Reddin, 2d T. Hamel; 1er accessit, F. Plamondon, 2d F. Blouin, 3e L. Tardif. Traduction de l'anglais en français. 1er prix, F. Plamondon, 2d L. Tardif; 1er accessit, F. Blouin, 2d T. Hamel, 3e Odilon Paradis. Toisé. 1er prix, F. Hamel, 2d D. Reddin; 1er accessit, F. Plamondon, 2d T. Hamel, 3e L. Tardif. Mémoire. 1er prix, F. Plamondon, 2d D. Reddin; 1er accessit, L. Tardif, 2d F. Hamel, 3e Adolphe Jacques. QUATRIÈME—EXCELLENCE. 1er prix, Etienne Bégin, 2d Olivier Thibaudau; 1er accessit, Joseph Bayard, 2d Etienne Arel, 3e Colin Chisholm. Versions latines. 1er prix, E. Bégin, 2d O. Thibaudau; 1er accessit, E. Arel, 2d J. Bayard, 3e Adolphe Hudon. Thèmes Latins. 1er prix, J. Bayard, 2d E. Arel; 1er accessit, E. Bégin, 2d O. Thibaudau, 3e Charles Chevalier. Versions grecques. 1er prix, E. Bégin, 2d E. Arel; 1er accessit, O. Thibaudau, 2d Hubert Giroir, 3e C. Chisholm. Vers. 1er prix, J. Bayard, 2d E. Arel; 1er accessit, O. Thibaudau, 2d H. Giroir, 3e E. Bégin. Traduction du latin en anglais. 1er prix, E. Arel, 2d C. Chisholm; 1er accessit, O. Thibaudau, 2d H. Giroir, 3e E. Bégin.

Arithmétique.

1er prix, J. Bayard, 2d E. Arel; 1er accessit, Albert Drolet, 2d C. Chisholm, 3e H. Giroir.

Leçons anglaises.

1er prix, O. Thibaudan, 2d J. Bayard; 1er accessit, E. Bégin, 2d H. Giroir, 3e Gaspard Garneau.

Mémoire.

1er prix, E. Bégin, 2d J. Bayard; 1er accessit, O. Thibaudan, 2d H. Giroir, 3e G. Carneau.

CINQUIÈME—EXCELLENCE.

1er prix, Godfroi Prendergast, 2d Jacques Piteau; 1er accessit, Zéphyrin Vézina, 2d Octave Hardy, 3e Pierre Lafleur.

Versions latines.

1er prix, J. Piteau, 2d G. Prendergast; 1er accessit, Z. Vézina, 2d O. Hardy, 3e Hector Trépanier.

Thèmes latins.

1er prix, G. Prendergast, 2d J. Piteau; 1er accessit, Z. Vézina, 2d F. Dumontier, 3e O. Hardy.

Thèmes anglais.

1er prix, John Colfer, 2d G. Prendergast; 1er accessit, Pierre Lafleur, 2d Alexandre Lindsay, 3e H. Trépanier.

Traduction du latin en anglais.

1er prix, Z. Vézina, 2d G. Prendergast; 1er accessit, J. Piteau, 2d O. Hardy, 3e Félix Dumontier.

Arithmétique.

1er prix, G. Prendergast, 2d O. Hardy; 1er accessit, P. Lotellier, 2d F. Dumontier, 3e P. Lafleur.

Mémoire.

1er prix, G. Prendergast, 2d Joseph Martel; 1er accessit, Maxime Defoy, 2d J. Piteau, 3e F. Dumontier.

SIXIÈME—EXCELLENCE.

1er prix, Cyrille Légaré, 2d Barthélemy Verret; 1er accessit, Elie Anger, 2d Ferdinand Catelier, 3e Hubert Larue.

Versions latines.

1er prix, C. Légaré, 2d Charles Fizet; 1er accessit, B. Verret, 2d H. Larue, 3e E. Anger.

Thèmes latins.

1er prix, C. Légaré, 2d B. Verret; 1er accessit, Guillaume Duval, 2d E. Anger, 3e Michel Huot.

Traduction du latin en anglais.

1er prix, E. Anger, 2d William Baldwin; 1er accessit, B. Verret, 2d A. Jones, 3e C. Légaré.

Abrégé d'histoire ancienne en anglais.

1er prix, E. Anger, 2d O. Grénier; 1er accessit, Flavien Baillargeon, 2d Vincent Cazeau, 3e Joseph Delisle.

Arithmétique.

1er prix, Adolphe Légaré, 2d M. Huot; 1er accessit, Alexandre Jones, 2d C. Légaré, 3e Daniel Murphy.

Exercices français.

1er prix, C. Légaré, 2d B. Verret; 1er accessit, F. Catelier, 2d A. Légaré, 3e C. Fizet.

Mémoire.

1er prix, Joseph Audet, 2d Philéas Garneau; 1er accessit, Chrysophore Lafontaine, 2d Flavien Baillargeon, 3e F. Catelier.

SEPTIÈME—EXCELLENCE.

1er prix, Ferdinand Martineau, 2d George Verret; 1er accessit, Gerge Bertrand, 2d William Burke, 3e John Henning.

Versions latines.

1er prix, George Bertrand, 2d W. Burke; 1er accessit, Magloire Hamel, 2d F. Martineau, 3e Eugène Bruneau.

Thèmes latins.

1er prix, G. Bertrand, 2d F. Martineau; 1er accessit, G. Verret, 2d J. Henning, 3e M. Burke.

Traduction du latin en anglais.

1er prix, Patrick Kelly, 2d W. Burke; 1er accessit, William Power, 2d J. Henning, 3e Herbert Omeara.

Grammaire française.

1er prix, F. Martineau, 2d G. Bertrand; 1er accessit, W. Burke, 2d Gilbert Larue, 3e G. Verret.

Géographie et grammaire en anglais.

1er prix, F. Martineau, 2d P. Kelly; 1er accessit, J. Henning, 2d H. Omeara, 3e E. Bruneau.

Mémoire.

1er prix, M. Hamel, 2d F. Martineau; 1er accessit, Ch. Chamberland, 2d E. Verret, 3e Louis Dion.

HUITIÈME—1ère division.

1er prix, Adolphe Casault, 2d James Nesbitt; 1er accessit, John Ross, 2d Jacob Côté, 3e Octave Lapointe.

Thèmes latins.

1er prix, Charles Devlin, 2d J. Côté; 1er accessit, A. Casault, 2d J. Nesbitt, 3e Elzéar Michaud.

Exercices français.

1er prix, J. Côté, 2d Romuald Lamontagne; 1er accessit, J. Nesbitt, 2d Zéphyrin Lohland, 3e J. Ross.

Traduction du latin en anglais.

1er prix, J. Nesbitt, 2d Charles Cloutier; 1er accessit, Robert Baldwin, 2d Charles Devlin, 3e J. Ross.

Grammaire anglaise.

1er prix, R. Lamontagne, 2d J. Ross; 1er accessit, R. Baldwin, 2d C. Cloutier, 3e John Richardson.

Mémoire.

1er prix, J. Côté, 2d C. Devlin; 1er accessit, A. Casault, 2d E. Michaud, 3e J. Ross.

HUITIÈME—2e division.

1er prix, Edouard Rémillard, 2d Isidore Matte; 1er accessit, Daniel Fraser, 2d James Auld, 3e John Dobbin.

Traduction de l'anglais en français.

1er prix, D. Fraser, 2d J. Matte; 1er accessit, Pierre Prévost, 2d Léon Labbé, 3e E. Rémillard.

Arithmétique.

1ère section—Prix, James McKay.

2nde section—Prix, J. Matte; 1er accessit, J. Auld, 2d D. Fraser.

Géographie et Grammaire en anglais.

1er prix, Owen McAnally, 2d J. Dobbin; 1er accessit, J. Matte, 2d D. Fraser, 3e J. Auld.

Mémoire.

1er prix, J. Matte, 2d P. Prévost; 1er accessit, Pierre Saucier, 2d Onésime Vézina.

CLASSE DE DESSIN.

Prix, Frédéric Targeon, (élève de 4e).

Devin.

1er prix, A. Graveley, (élève de 2nde), 2d C. Cauchon, (id.) 3e Th. Hamel, (élève de 3e); 1er accessit, James Oliva, (élève de 2de), 2d H. Omeara, (élève de 7me) 3e Edmond Paradis, (élève de 4e).

C'est la Septième qui est proprement la classe élémentaire latine. Les élèves y sont admis dès qu'ils savent bien appliquer les règles de la grammaire fran-

çaise de L'homond. La Huitième, ou classe anglaise et française, ne se subdivise qu'à l'examen d'hiver, où elle reçoit un renfort d'élèves nouveaux; à cette époque, les plus avancés commencent le latin, qu'ils étudient presque exclusivement jusqu'aux vacances, afin de passer en Sixième; les autres continuent leurs études anglaises et françaises—au Séminaire, pour abrégé, on les appelle les Neufvièmes.

Pour entrer en Sixième, un élève doit avoir bien su et pratiqué les éléments et une partie de la syntaxe latine de L'homond. Il lui faut, de plus, un commencement d'anglais, de géographie et d'arithmétique.

Canada.

QUÉBEC, 5 AOUT, 1845.

NOUVELLES D'EUROPE JUSQU'AU 19.

Les journaux d'Europe ne nous ont apporté aucune nouvelle importante politiquement ou commercialement parlant; mais ils nous annoncent l'heureuse nouvelle du progrès des souscriptions en faveur des incendiés de Québec. Il est impossible de dire encore le montant approximatif des sommes souscrites. Il n'y a pas de doute que la nouvelle du second incendie étonnera les habitants de la Grande-Bretagne et de l'Europe entière, et donnera un incalculable élan aux sympathies déjà excitées par un premier malheur. Voici à peu près les détails que nous avons pu cueillir sur un sujet qui nous intéresse à si juste titre; nous traduisons des journaux:

Une assemblée des principaux habitants a eu lieu à Manchester la semaine d'auparavant, présidée par le maire dans le but d'ouvrir une liste de souscriptions pour le soulagement des victimes de la désastreuse conflagration de Québec. Plusieurs messieurs s'adressèrent à l'assemblée, et M. J. McVicar lut une liste de souscriptions qui s'élevait déjà à £1000. La souscription s'était augmentée à la fin de l'assemblée d'environ £700, faisant en tout un total d'environ £2300. Le vendredi suivant elle s'élevait à £3571.

Les souscriptions de Liverpool pour les milliers privés de demeures par le dernier incendie, s'élevaient le samedi soir à £968. La plus grande somme souscrite durant la semaine dernière a été donnée par le British and North American Mail Steam Paket Company qui a contribué pour £100.

Il y a aussi eu des assemblées tenues à Limerick, Dublin, Edimbourg, Glasgow, etc., etc., et les souscriptions sont en voie de progrès, et de très-belles sommes vont être indubitablement réalisées. Une souscription est aussi ouverte à Paris. La Reine a souscrit £200 et le prince Albert £100. On s'attend qu'il sera expédié une somme considérable à Québec par cette voie.

Depuis que les informations ci-dessus sont écrites, les souscriptions de Liverpool se sont élevées à près d'un millier de louis; mais celles de Manchester comptent déjà £5198 10.

Le London Standard fait l'observation suivante sur le sujet:—On n'a pas manqué de faire la remarque en même temps, que Liverpool, contrairement à la pratique ordinaire, dans de semblables calamités, n'a pas fait un effort qui correspond à celui de Manchester, bien que son rapport direct avec le Canada est plus étendu. Il est vrai que le devoir de la charité ne devrait pas se mesurer ainsi.

Les prix du fer sont considérablement diminués. Tous les objets en fer de toute description se vendent depuis 13 semaines de 20 à 25 à meilleur marché. On pense qu'ils baisseront encore.

Il y a des nouvelles désastreuses du cap Bonne-Espérance. Toute la province nord-est de Calesberg est en armes. Du 6 au 16 avril il y a eu de continus combats entre les Criques et les Boers émigrants.

La malle d'Afrique apporte la nouvelle d'un des massacres les plus atroces et les plus diaboliques dont fasse mention l'histoire de toutes les époques et de toutes les nations. C'est ainsi que le raconte l'Albar, journal français publié à Alger:—Il vient d'arriver dans le Dahara un de ces terribles événements qui affligent ceux qui en sont témoins même lorsqu'ils ne reconnaissent l'effrayante nécessité et lorsqu'ils sont justifiés à déclarer qu'ils ont pris tous les moyens possibles pour éviter la catastrophe. On sait que les corps commandés par les colonels Pelissier St. Amand et de l'Amiral ont conduit des opérations combinées dans l'ouest. Le colonel Pelissier poursuivait activement les Ouled Rihah qui ne se sont jamais soumis, comme ils vivent dans d'immenses cavernes où il serait folie pour les troupes d'entrer. Le 18 de juin se trouvant suivis de près, les Ouled Rihah volèrent à leur lieu ordinaire de refuge. Après avoir entouré la caverne, les troupes françaises allumèrent des fagots et les jetèrent à l'entrée. Après cette démonstration qui fut faite pour convaincre les Arabes que les Français, s'il leur plaisait, avaient le pouvoir de les suffoquer dans leur cachette, le colonel leur jeta des lettres leur offrant la vie et la liberté s'ils voulaient livrer leurs armes et leurs chevaux. Ils refusèrent d'abord; mais ensuite ils répondirent qu'ils y consentaient si les troupes françaises s'éloignaient. La condition fut trouvée inadmissible, et on jeta d'autres fagots enflammés. Il s'éleva alors un grand tumulte; et on sut après qu'il avait été causé par la question de savoir si on se rendrait ou non. Le parti opposé à la soumission l'emporta et peu de la minorité s'échappèrent par la fuite. Le colonel Pelissier désirant épargner la vie de ceux qui étaient restés dans la caverne, envoya quelques Arabes pour les exhorter à se rendre. Ils refusèrent, et quelques femmes qui ne partageaient le fanatisme sauvage de la majorité, tâchèrent de s'échapper; mais leurs maris et leurs parents tirèrent sur elles pour les empêcher d'échapper au martyre qu'ils étaient eux-mêmes résolus de souffrir. Le colonel Pelissier fit alors cesser le feu des fagots, et envoya un officier français pour avoir un pour-parler avec les Ouled Rihah; mais son message fut reçu par un déchargement d'armes à feu et ne put accomplir sa mission. Cet état de choses continua jusqu'au soir du 19, lorsque pendant toute patience, et ne nourrissant plus l'espérance de soumettre autrement ces fanatiques, qui formaient constamment un noyau de révolte dans le pays, le feu fut renouvelé et rendu intense. Durant ce temps les cris des malheureuses victimes qui étaient suffoquées étaient affreux, et alors on n'entendit plus rien que le craquement des fagots. Ce silence parla des volumes. Les troupes entrèrent et trouvèrent 500 morts sur la place. Environ 150 qui souffraient encore furent exposés à l'air frais, mais une partie mourut après.

L'instruction suivante a été émanée par ordre du comte de Londale, le maître-général des postes. Les habitants du Canada-Ouest ayant éprouvé des incon vénients de ce que toute la correspondance qu'a-

lieu entre le Royaume-Uni et la province du Canada est maintenant envoyée dans des malles closes à Montréal, et comme on a exprimé le désir que les parties dans ce pays eussent la liberté d'envoyer les lettres par la route la plus directe de Boston, toutes lettres et papiers-nouvelles pour le Canada mis à la poste après, spécialement adressés, par la malle des Etats-Unis, ne seront pas transmis par les malles closes mais seront mis dans les malles pour les Etats-Unis et seront délivrés au bureau de la poste à Boston. Aucun postage britannique ne sera payé dans ce pays, sur les papiers-nouvelles ainsi transmis. Les lettres seront sujettes aux mêmes taux britanniques que les lettres pour les Etats-Unis, savoir: 1s. lorsqu'elles n'excéderont pas un demi-once, et ainsi de suite, et ce postage doit être payé à l'avance, ou la lettre ne peut pas être envoyée sous ce règlement. Les maîtres de poste sont particulièrement requis d'observer que le postage sur une lettre dont le poids n'excède pas un demi-once, adressée au Canada par la malle des Etats-Unis sera 1s. qui devra être payé à l'avance; le postage sur une lettre du même poids non marquée "pour la malle des Etats-Unis" sera de 1s. 2d. payable à l'avance ou non au choix de celui qui l'envoie. Bureau Général des Postes, Juillet 1845.

D'après le Shipping Gazette, le montant des souscriptions à Londres en faveur des incendiés, s'élevait à £7,500. Celles de Manchester à £5000. Son Honneur le maire de Québec a reçu des lettres qui l'autorisent à recevoir £3,000 des souscriptions de Manchester. C'est l'opinion d'un correspondant de Londres que le montant total des souscriptions dans le Royaume-Uni s'élevait à £20,000. Voici les noms de quelques uns des souscripteurs de Londres, parmi lesquels figurent la reine pour £200, et le prince Albert, les uns disant pour £100, les autres pour £200.

Sir Robert Peel, Bart., M. P., £100; Lord Bexley, £50; Hon. Edward Ellice, M. P., £50; le comte de Roseberry, £10 10s.; MM. Coutts et cie., £100; MM. Gosling et Sharpe, £100; MM. Jones, Lloyd et cie., £100; MM. C. J. Hambro et fils, £52 10s.; MM. Barclay, frères et cie., £50; Sir C. Forbes, Bart., £50; J. Shuter, esq., £50.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA CONTRE LE FEU.

A une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance du Canada contre le feu, tenue au bureau de la Compagnie vendredi 1er août, il a été soumis un état des affaires de la Compagnie, lequel a été reçu et lu avec les rapports suivants, et la publication en a été ordonnée: Québec, 8 mai, 1843.

Le comité nommé à l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Assurance du Canada, le 28e jour d'avril dernier, pour examiner les comptes de l'année terminée le 31 mars, rapporte comme suit: Qu'il s'est assemblé et a examiné soigneusement l'état des affaires de l'institution soumis ce jour et tous les livres et papiers y relatifs, et qu'il a trouvé le tout parfaitement correct.

Le comité use de plus établir qu'il est d'opinion que les affaires et la méthode avec laquelle les livres et comptes sont tenus donne le plus grand crédit au secrétaire, M. McCallum, qui a assisté au dit examen et y a donné toutes les explications requises, quoique, la manière explicite avec laquelle toutes les transactions sont entrées, les rendit presque inutiles.

Le tout néanmoins respectueusement soumis. (Signés,) A. S. Matte, Henry S. Scott, J. S. Marmette, Ant. Parant, Ptre. Geo. Larouche, Henry Temple.

Rapport des directeurs de la Compagnie d'assurance du Canada aux actionnaires de cette compagnie, à une assemblée générale des dits actionnaires convoquée le 1er jour d'août 1845.

Lorsque les directeurs eurent dernièrement le plaisir de rencontrer les actionnaires de cette Compagnie et de les féliciter sur l'état prospère de ses affaires, ils s'attendaient peu d'avoir si prochainement la tâche pénible de les rassembler pour recevoir de leur part la nouvelle fâcheuse provenant des grandes calamités causées par les deux incendies qui ont dévasté cette cité, le premier desquels causa une perte de £53,643 16 1, somme à la vérité bien considérable mais qui cependant ne privait pas les directeurs de l'espoir de pouvoir continuer sans trop de difficulté les opérations de la Compagnie. Les directeurs ajoutèrent aussitôt toutes les réclamations par des billets promissaires payables à 3, 6 et 9 mois, ils appelèrent en même temps 55 pour cent du capital pour rencontrer les engagements de la Compagnie. Cette méthode fut approuvée et donna une satisfaction générale. La Compagnie possédait encore la confiance publique, et avec une augmentation des taux de prime le montant de son revenu devait augmenter rapidement. Mais le second de ces incendies ayant occasionné une perte additionnelle, de £41,158 18 0 1/2 a renversé la Compagnie, en absorbant presque tout son capital. Sous des circonstances aussi adverses il est devenu du devoir des directeurs de suspendre les opérations d'assurance, d'appeler le résidu du capital et de préparer un état des affaires et la position de la Compagnie, pour en donner communication aux actionnaires, lequel état leur est en conséquence présentement soumis. Le capital non payé a été demandé conformément aux termes de la charte et des règlements de cette Compagnie. Les directeurs ne pensaient certainement pas lorsqu'ils entrèrent en office, qu'un devoir aussi pénible, cependant indispensable, retomberait sur eux, et ils se flattent de rencontrer chez les réclamants une disposition favorable, afin que les affaires de la Compagnie puissent être réglées d'une manière aussi avantageuse que possible pour tous les intéressés.

L. MASSUE, Président. Québec, 1er août 1845.

ETAT des affaires de la compagnie d'Assurance contre le feu, 31 juillet, 1845.

A 10 par cent versé sur le montant du capital, £10,000 0 0

55 par cent appelé 4 juin 1845, 55,000 0 0

35 par cent appelé 14 juillet 1846, 35,000 0 0

£100,000 0 0

A balance du compte de profits et pertes, 684 16 0 1/2

A montant de responsabilité (\*) savoir: Billes lues en règlement des réclamations pour pertes par le feu, £43,271 0 3

Autres réclamations pour lesquelles aucuns billets n'a été accordé 43,443 12 7 1/2

86,614 13 10 1/2

£187,349 9 11

(\*) NOTE.—Indépendamment de 450 palices encore en force couvrant un montant de risques de £194,910 courant.

Par pertes par le feu savoir: Avant le 28 mai 1845 £ 806 15 1 1/2

Par le feu du 28 mai 53,643 16 1

Par le feu du 28 juin, 41,158 18 0 1/2

95,106 9 3

Par balance (voyez fonds) 92,140 0 11

£187,349 9 11

FONDS.

Débitures du canal Chamby, £4,000 0 0

3 mois d'intérêt, 31 juillet 1845, 60 0 0

4,060 0 0

Fonds de la Banque du Peuple, 2,500 0 0

Banque de Québec, 2,000 0 0

Banque de la Cité, 1,500 0 0

6,000 0 0

Argent déposé dans la Banque de Québec, £3,050 0 0

Do de la Cité, 120 0 0

Do en mains, 168 1 8

3,338 1 8

Aménagement de Bureau, pompes, etc., 190 0 0

Montant de l'appel de 55 pour cent, £55,000 0 0

Moins le montant réglé, 11,258 1 0

43,741 19 0

Montant pour l'appel de 35 pour cent, 35,000 0 0

78,741 19 0

£92,240 0 8

E. E. Bureau d'assurance du Canada, Québec 31 juillet 1845.

DANIEL MCCALLUM, Secrétaire.

BUREAU DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL DE LA MILICE, Montréal 29 juillet 1845.

ORDRE GÉNÉRAL. Conformément au Statut réglant la Milice du Canada-Est, passé dans la première année du règne de Sa Majesté, remis en force et continué dans la dernière Session du Parlement Provincial, il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL faire les nominations suivantes:

A. GUGY, Adjudant-Général. CITÉ DE QUÉBEC.

Bataillon d'Artillerie. Major Charles Chaussegros de Léry pour être Lieutenant-Colonel.

Capitaines l'Honorable R. E. Caron pour être Major, v. De Léry, promu.

Premier Bataillon d'Infanterie. Lieutenant Colonel J. G. Irving pour être Lieutenant-Colonel, surnuméraire.

Second Bataillon. Major l'Honorable H. Black pour être Lieutenant-Colonel, v. M. Sauvageau, qui se retire.

Capitaine l'Honorable Louis Massue pour être Major par brevet.

Quatrième Bataillon. Lieutenant-Colonel John Sewell pour être Lieutenant-Colonel, v. J. Cary, qui a laissé le Comté.

Cinquième Bataillon. Major John Jones pour être Lieutenant-Colonel.

Memorandum. Lieutenant-Colonel Woolsey retient le commandement du premier Bataillon d'infanterie.

COMTÉ DE QUÉBEC. Premier Bataillon. Major J. McKenzie pour être Lieutenant-Colonel, v. A. Gugy, qui a laissé le comté.

Memorandum. Lieutenant-Colonel Wolff retient le commandement du Second Bataillon.

COMTÉ DE MONTMORENCY. Bataillon. Major Louis Cazeau pour être Lieutenant-Colonel. Capitaine W. H. Lemoine pour être Major, v. Cazeau.

COMTÉ DE SAGUENAY. Troisième Bataillon. Lieutenant-Colonel John Nairne pour être Lieutenant-Colonel.

Memorandum. Premier Bataillon. Lieutenant-Colonel J. B. Tremblay retient le commandement.

Second Bataillon. Lieutenant-Colonel J. Lesques retient le commandement.

COMTÉ D'ORLÉANS. Bataillon. Major J. Plante pour être Lieutenant-Colonel. Nazaire Larue, écuyer, pour être Major, v. Plante.

COMTÉ DE RIMOUSKI. Bataillon. Major Pierre Gauvrais pour être Lieutenant-Colonel, v. Sir H. Caldwell, baronnet, qui a laissé le comté.

COMTÉ DE KAMOURASKA. Memorandum. Lieutenant-Colonel l'Honorable J. B. Taché retient le commandement du Premier Bataillon. Lieutenant-Colonel F. X. Boucher retient le commandement du second Bataillon.

COMTÉ DE L'ISLET. Second Bataillon. E. P. Taché, Fer. M. P. P. pour être Lieutenant-Colonel, v. Boisseau, décédé.

Memorandum.  
Lieutenant-Colonel Fraser retient le commandement du premier Bataillon.

HAITI.

Le brick *William Nelson*, arrivé à New-York le 20, a apporté des nouvelles de Port-au-Prince du 13, mais nous attendons encore les journaux que notre agent nous écrit avoir confiés pour nous à ce navire. En attendant qu'on veuille bien nous les remettre, nous en sommes réduits à constater, sur la foi de nos confrères, que, le 6, il y a eu, entre les troupes haïtiennes et dominicaines, un combat dans lequel celles-ci ont été battues et forcées de fuir devant le vainqueur qui les poursuivait. Du lieu où s'est donné le combat et du nombre des morts, on ne dit rien.

Un journal de Montréal dit qu'une panthère avait été vue à la Longue-Pointe, 5 milles plus bas que Montréal; elle avait tué plusieurs vaches et attaqué le fils d'un cultivateur.

Trois jeunes gens ont été tués par la foudre à Ste. Geneviève, et un quatrième qui était dans la même maison avait éprouvé un tel choc qu'on attendait sa mort prochainement.

Un journal américain rapporte que les magnifiques et gigantesques planches de M. Audubon avaient périés dans l'incendie de New-York; c'est une erreur. Elles n'ont point ou presque point éprouvé de dommage. On les a mises entre les mains d'un graveur pour les faire retoucher.

Une librairie qui compte à peine deux années d'existence, et qui mérite certainement la plus grande attention du public, est celle de MM. Crémazie, rue Ste. Famille. Ces messieurs viennent de publier la première partie de leur catalogue, qui renferme la plus belle collection de livres de tous genres que l'on puisse trouver à Québec; la deuxième partie renfermera un nouveau choix de livres précieux de tous genres venus directement de France cette saison.

M. le rédacteur.  
Je vous prie d'avoir la complaisance d'insérer dans votre journal patriotique ce qui suit :

Noms des commissaires des écoles de la paroisse de Gentilly.  
Révérend M. O. Larue, président.  
Thomas Fortier, éc. M. D., vice-président.  
Joseph Turcotte, éc. M. D., capt.  
A. Stein, éc. J. P.  
Messieurs M. C. DeLille, Paschal Lacourne, Claude Lavigne, et Joseph Genest, secrétaires-trésoriers.  
Noms des conseillers municipaux :  
J.-Bte. Legendre, éc. J. P., président.  
M. M. Auguste Desroche, Amable Baudet Alexis Poisson et Alexis Lavigne. Ces messieurs ont nommé tous leurs officiers.  
Gentilly, 3 août 1845.

UN jeune Monsieur Canadien désirerait donner des leçons privées de Français, de Latin, d'Algèbre et de Mathématiques, chez lui ou à domicile, à des prix modérés.  
Les certificats requis seront fournis.  
S'adresser par lettres à M. A. PLAMONDON, étudiant en droit, No. 10, rue du Jardin, Haute-Ville. Québec, 4 août 1845.

BUREAU D'ASSURANCE DU CANADA.  
Québec, 2e août, 1845.

**AVIS.**  
TOUTES personnes ayant des réclamations contre la *Compagnie d'Assurance du Canada contre le Feu*, pour pertes par le feu ou autrement, sont requises de rencontrer le Président et Directeurs de la Compagnie, au Bureau de la dite Compagnie, dans la Haute-Ville de la Cité de Québec, JEUDI prochain le 7 du courant, à DIX HEURES P. M. auquel temps, un état des affaires de la Compagnie leur sera soumis.  
Par ordre,  
DANIEL McCALLUM,  
Secrétaire.

**EFFETS TROUVÉS.**  
UN petit lit de plume, un coupon de drap brun, une pièce de batte brune, et un chapeau d'homme. L'on pourra avoir des informations à ce sujet au bureau de ce journal. Si ces effets ne sont réclamés d'ici à quinze jours ils seront déposés entre les mains du Comité de Secours.  
PIERRE GINGRAS,  
Canadien.  
2e août, 1845.

**Avis.**  
LES sousignés informent le public que la Société ci-dessus existante entre eux sous les noms et raison de PLAMONDON & DRAPEAU, est, de ce jour, dissoute de consentement mutuel. Toutes affaires concernant la dite Société seront réglées par S. Drapeau, Imprimeur Propriétaire du "Courrier Commercial".  
A. PLAMONDON,  
S. DRAPEAU.  
2e août, 1845.

**ON DEMANDE UN TERRAIN,**  
DANS le faubourg St. Roch, pour l'Ecole Britannique et Canadienne. Le comité recevra des propositions d'échange pour son terrain spacieux rue Ste. Marguerite, près du Parc.  
B. TREMAIN,  
Président du sous-comité.  
18 juillet, 1845.

**AVIS.** Deux ou trois chambres à louer, dans une belle maison à l'ancienne Lorette, à 3 lieues de la ville. S'adresser à ce bureau. Québec, 8 juillet, 1845.

**Avis.**  
A VENDRE deux emplacements situés au faubourg St. Roch, du côté nord de la rue St. Joseph, appartenants à Dame Veuve JACQUES BEAUDON dit LARIVIERE. S'adresser à ETIENNE DALAIRE, écuyer, à la Pointe-Lévi ou au bureau du sousigné Basse-Ville, rue St. Paul.  
JOS. LAURIN,  
N. P.  
Québec, 18 juillet 1845.

**AVIS**  
Aux Commissaires d'Ecoles-Modelés.  
FRS. B. PETIT dit ST. PIERRE, instituteur de Kamouraska, offre ses services comme tel.  
Des certificats, tant du côté de sa moralité que de sa capacité pour l'enseignement, seront fournis.  
N. B.—Le mode d'enseignement est celui des Frères de la Doctrine Chrétienne.  
Kamouraska 25 juillet.

NOMS DES PARTIES.	SITUATION DE LA PROPRIÉTÉ.	DESCRIPTION DES PROPRIÉTÉS.	JOUR DE LA VENTE.	LIEU DE LA VENTE.
Eizeur-Henry-Juchereau Duchesnay, vs. John O'Connor, et Catherine Macnamara, ses époux.	Baie St. Paul.	Un lot de terre ou emplacement, le dit lot, à peu près 49 pieds de front, sur à peu près 66 pieds de profondeur, avec maisons et autres bâtiments dessus construits, circonstances et pendances.	11 Août,	Bureau du Shérif,
André Simon, vs. Jean Bte. Tremblay.	St. Pierre, Baie St. Paul.	Une terre de 3 arpents de front, sur 40 arpents de profondeur. 2e. Un arpent et 8 perches de front sur 41 arpents et demi de profondeur.	12 "	A la porte de l'Eglise de la Baie St. Paul.
Andrew Stuart, vs. John Forter.	Bellechasse.	Le Fief et Seigneurie Beauchamp ou La Prairie, d'une largeur perpendiculaire, sur 6 lieux de front, sur 54 pieds de profondeur, avec une maison en pierre à deux étages, circonstances et dépendances.	18 "	Bureau du Shérif.
James Gibb, vs. Eliza Lane.	St. Antoine de Tilly.	Un lot ou circuit de terre, de forme irrégulière, contenant environ trois quarts d'arpent de terre de front, sur deux arpents plus ou moins de profondeur, avec ensemble les bâtiments dessus construits.	18 "	A la porte de l'Eglise de St. Antoine.
Marie-Marthe Gagnon, vs. Aug. Amable Anger.	Kamouraska.	Un lot de terre d'un arpent et un quart de front, sur 3 arpents de profondeur, plus en mesure de front, plus ou moins. 3. Un lot de terre de deux arpents et un quart de front, sur un arpent et demi de profondeur, plus ou moins. 4. Un lot de terre de deux arpents de front, sur 5 à 6 arpents de profondeur, plus ou moins. 5. Un lot de terre de deux arpents de front, sur trente arpents de profondeur, plus ou moins.	26 août.	Kamouraska.

**Demande de situation comme Ecrivain.**  
UNE personne désire avoir de l'emploi comme écrivain dans un bureau. S'adresser au bureau de ce journal. 17 juillet 1845.

UN jeune monsieur, de bonne famille, qui désirerait apprendre la langue française, par principes, trouverait une pension bourgeoise dans une maison canadienne, très recommandable, situé à la campagne, dans un charmant local des environs de Québec.  
S'adresser au bureau du *Journal de Québec*.  
Québec, 17 juillet 1845.



**Ligne du Peuple.**  
STEAMERS ENTRE MONTREAL ET QUEBEC.  
OU  
OPPOSITION QUOTIDIENNE a l'ancien monopole, SUR LE SAINT-LAURENT.  
LES MAGNIFIQUES STEAMERS  
**QUEBEC.**  
ET  
**ROWLAND HILL.**

NOUVELLEMENT construits, précurseurs de la réforme postale dans l'Amérique Britannique du Nord, commencent aujourd'hui leurs voyages réguliers entre les deux villes. Le **QUEBEC**, GEORGE MOCH, maître, partira de QUEBEC, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. Le **ROWLAND HILL**, J. B. RYAN, maître, partira les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M. Le **QUEBEC** partira de MONTREAL, les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à 6 heures P. M. Le **ROWLAND HILL**, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 6 heures P. M. Ces vaisseaux sont bien finis et sont tout à fait splendides; ils offrent aux passagers le confort et la célérité à des prix modiques. L'ancien monopole qui a fait si peu de cas pendant longtemps de l'opinion publique a réduit le prix des passages de 75 à 87 1/2 par cent. Leur motif est de détruire la Ligne du Peuple; mais nous ne pouvons sur le patronage libéral du public, et dans la vue de n'avoir dans la chambre que des personnes respectables, nous avons fixé le prix du passage à 10s, dans le Québec et à 7s. 6d. dans le Rowland Hill, y compris le repas. Les capitaines de ces steamboats ont eu instruction de ne pas entreprendre de courses avec les Steamboats de l'ancien monopole. Par ordre du Bureau,  
JOHN RYAN,  
Premier Agent de la Ligne du Peuple.  
Québec, 30 juillet 1845.

Le sousigné remercie ses amis, le clergé, et le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour et prend la liberté d'informer qu'il a ouvert sa boutique à sa résidence, rue St. George, faubourg St. Jean, et le sousigné s'attend à une part de la confiance et du patronage de ses amis et du public.  
CHARLES BEAUBEAU, Sellier.  
Québec, 2e août, 1845.

**Corporation.**  
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE,  
Québec, 21 juillet 1845.  
Le nommé François Lurot ou Lurout, (Leroux ou L'Heureux ?) boulanger, décédé à Utica, Etats-Unis, a laissé une petite succession. Les parents du défunt, mais de papiers nécessaires, sont priés de s'adresser à Michel Weisse, Liberty St. no. 27, Utica.  
Par ordre,  
F. X. GARNEAU,  
Greffier de la Cité.

**CORPORATION.**  
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE,  
Québec, 15 juillet 1845.  
AVIS public est par le présent donné que le comité des Marchés recevra des personnes de l'art, d'aujourd'hui au CINC AUOT prochain, des plans, devis et estimations d'UNE HALLE de marché en pierre ou en briques, qui doit être construite sur le marché Saint-Paul de cette ville.  
Pour plus amples informations s'adresser au dit comité par la voie du sousigné. La somme de £12 10s. sera accordée pour le plan accompagné d'une estimation, que le Conseil de Ville jugera le plus avantageux.  
Par ordre,  
F. X. GARNEAU,  
Greffier de la Cité.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA CONTRE LE FEU.**  
AVIS est par le présent donné sous l'autorité du Statut Provincial de 5e Vict. c. 57, incorporant la Compagnie d'Assurance du Canada contre le Feu, que les Actionnaires de la dite Compagnie sont requis de faire au Bureau de la dite Compagnie dans la cité de Québec, sept versements (en addition aux onze déjà demandés), de vingt-cinq schellings par action chaque, un le 7 jour de chacun des mois suivants, savoir: Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre, Janvier, Février, Mars, Avril et Mai.  
Par ordre des Directeurs de la dite corporation.  
DANIEL McCALLUM,  
Secrétaire.  
Bureau d'Assurance du Canada,  
Québec, 4 juin, 1845.

**Compagnie d'Assurance du Canada contre le Feu.**  
AVIS est par le présent donné sous l'autorité du Statut Provincial de 5e Vict. c. 7, incorporant la Compagnie d'Assurance du Canada contre le Feu, que les Actionnaires de la dite Compagnie sont requis de faire au Bureau de la dite Compagnie dans la cité de Québec, sept versements (en addition aux onze déjà demandés), de vingt-cinq schellings par action chaque, un le 7 jour de chacun des mois suivants, savoir: Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre et Décembre de l'année mil-huit-cent-quarante-six.  
Par ordre des Directeurs de la dite Corporation.  
DANIEL McCALLUM,  
Secrétaire.  
Bureau d'Assurance du Canada,  
Québec, 16 juillet 1845.

ON a besoin d'un maître d'école pour la paroisse Saint-Laurent, Isle d'Orléans. On exigera des garanties de moralité de capacité. S'adresser au bureau de ce journal. 12 juillet.

**Avis**  
EST donné que le sousigné curateur à la succession vacante de feu Peter George Richardson fera le 15 AUOT prochain une distribution finale des deniers de la dite succession entre les créanciers qui auront alors filé leurs comptes.  
W. RICHARDSON.  
Québec, 17 juillet 1845.

**VENANT D'ÊTRE REÇU PAR LE**  
**Sydney, de Londres,**  
UN assortiment supérieur d'accordéons, flûtes, clarinettes, cornes, cordes de violon et de guitare, raquettes et balles, crosses, bibles, écriers, cannes, parapluies, boîtes à ouvrage, pupitres portatifs d'accéjou, boîtes à toilette, échets et échiquiers, jeux de dés, daniars, livres de poches, bourses, livres de mémoire, coutellerie supérieure de Rogers, parfumerie, peignes (de corne et d'écaillé), broches, étuis à cigares, bouteilles de drague, paniers et sacs de chasse, et une variété d'autres articles à vendre à bas prix.  
Aussi,  
Un superbe lot de FILETS de pêcheur, à des prix réduits.  
JOHN H. WYSE & Co.  
11, rue du Palais, 26, rue Lamontagne.  
Québec, 10 juillet 1845.

**Attention! attention!**  
**CHAPEAUX = PARIS.**  
VENANT DIRECTEMENT DE PARIS par le *Sydney*, quelques caisses de chapeaux Français, satin velouté, comparables pour la nouveauté, l'élegance et la légèreté avec tout ce qui s'est vu jusqu'ici sur le marché de cette ville, et les seuls vrais-TABACS chapeaux Français à Québec.  
J. B. CORRIVEAU.  
Québec, 10 juillet 1845.

**AUX VICTIMES DES DEUX DERNIERS Incendies**  
Et aux citoyens en général.  
D'APRES des arrangements conclus avec diverses fabriques des différents lieux de la province, le sousigné est en mesure de procurer en aucune quantité les articles suivants, à des prix aussi bas qu'on aurait pu les obtenir avant les derniers incendies, savoir :  
*Mattelas, Lits de Plumes et Commodes,*  
—Aussi—  
BRIQUES de qualités supérieures,  
CROISES de châssis, Portes à panneaux et à fenêtres de toutes grandeurs, et  
JALOUSIES de toutes descriptions.  
*Horloges Américaines, Miroirs, Sceaux,*  
BALAIS de Blé, et toutes sortes de quincailleries américaines en mains.  
GEO. PUTVOYE,  
Encanteur et agent général.  
Halle des Francs-maçons, adjoignant le bureau de Poste.

**Cotisation.**  
CORPORATION DE LA CITE DE QUEBEC, MAISON DU PARLEMENT.  
Bureau du Trésorier, Québec 19 juin 1845.  
ON fait savoir par ces présentes, que les livres de la cotisation à prélever pour l'année présente, sous l'autorité et en vertu d'un Règlement passé par la Corporation de la Cité de Québec, le trente-unième jour de mars mil-huit cent quarante-trois, et intitulé : "Règlement pour pourvoir au prélèvement de fonds pour couvrir les dépenses de la Cité de Québec, ont été déposés au bureau du Trésorier de la Cité, où ils seront ouverts au public, depuis le premier jour du mois de juillet jusqu'au premier jour du mois d'août prochain, pour que toutes personnes et intéressés puissent les examiner en tout temps (les Dimanches et Fêtes exceptées), entre neuf heures du matin et trois heures de l'après-midi, durant la période susdite, et s'adresser au Conseil de Ville en tout temps pendant la dite période pour la correction de toute erreur ou inexactitude qui aurait été commise et n'aurait pas été rectifiée dans les dix livres de cotisation.  
Avis est en outre donné par les présentes que le sousigné sera prêt à recevoir les cotisations et autres redevances pour l'année 1845, le ou vers le premier d'août prochain.  
F. AUSTIN,  
Trésorier de la Cité.  
N. B. Le Trésorier de la Cité est de plus chargé de déduire sur chaque pétition pour réduction de Cotisation ou autres charges, sans recours après le 1er Août prochain.

Le sousigné remercie ses amis, le clergé, et le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour et prend la liberté d'informer qu'il vient de recevoir un assortiment général direct de Londres et de Paris, consistant dans les articles suivants: lunettes d'or et d'argent, lunettes de toutes espèces, simples et doubles, vitres convexes concaves et cataractes; un excellent assortiment de microscopes qui grossissent de 40,000. Des télescopes astronomiques, boîtes de mathématiques, etc.  
Aussi,  
Un joli assortiment de montres et de bijoux des meilleurs manufactures anglaises.  
B. VOHL,  
Québec, rue St. Jean, No. 7, à l'enseigne des Lunettes.

**FONDERIE DE Caracteres a Imprimer, A MONTREAL. AUX IMPRIMEURS**  
ET  
*Propriétaires de Papiers-Neuves en Canada, Nouvelle-Ecosse, etc.*  
Le sousigné ayant acheté l'établissement ci-dessus nommé, prend la liberté de solliciter la continuation du patronage qui lui a été, comme agent de la fonderie, accordé jusqu'ici, d'une manière si libérale.  
Ayant fait des réparations, et grandement ajouté au matériel, il peut recommander en toute confiance les caractères manufacturés à sa fonderie comme égaux à tous ceux fabriqués sur le continent.  
Il a l'avantage d'employer à son service un mécanicien expérimenté de New-York, et les imprimeurs de cette ville sont invités avec confiance à venir considérer la beauté et la qualité des caractères jetés dans cette fonderie.  
Le Propriétaire se fera un plaisir d'en montrer un spécimen à ceux qui auront intention d'en acheter; et en même temps, il sera heureux de voir ceux qui désirent lui donner leur apport.  
Les vieux caractères sont pris en échange à 6 deniers par livre.  
On pourra faire venir de New-York tous les matériaux d'imprimerie, et tout article qui n'est pas manufacturé à Montréal, moyennant une avance de 20 par cent.  
12 juillet. CHS. T. PALSGRAVE.  
Les papiers-nouvelles l'ont été avertissement pendant six mois, une fois par semaine, auront droit à être payés en caractères, en achetant pour quatre fois le montant de l'avertissement.

**Papeterie.**  
Le sousigné continue toujours, dans les magasins ci-devant occupés par MM. McDonald & Logan, un débit de papier *foolscap, pot, post, gris* et à enveloppes.  
R. H. POOLE.  
Québec, 24 juin, 1845.  
N. B. Les plus hauts prix donnés pour guenilles et vieux cordages.

**Terrain à louer.**  
Le sousigné offre à louer un grand terrain situé près du Parc, qui pourrait servir de parc à bois, etc.  
J. P. RHEAUME,  
Avocat et Procureur,  
Québec, 11 juin 1845.

**EMPLACEMENTS SUR LES Plaines d'Abraham A VENDRE.**  
Le sousigné a divisé cette partie de la propriété connue sous le nom de Rossmore, aux Plaines d'Abraham, adjoignant le champ des courses, en emplacements de 35 pieds de front sur environ 80 pieds de profondeur, qu'il offre à vendre à perpétuité, pour la rente annuelle de £3 à £5 par lot, selon la situation. La propriété est dans le voisinage immédiat des Foulons et des chaudières de navires sur la rive du St. Laurent, et à une petite distance de la Haute-Ville de Québec.  
On peut voir un plan de la partie divisée en s'adressant au sousigné ou à E. B. LINDSAY, écuyer, notaire public, Basse-Ville.  
JOHN BONNER.  
Québec, 30 mai 1845.

**Faience.**  
LA sousignée reçoit maintenant par l'*Acadia* un assortiment de POTERIE, et attend chaque jour par le "Duke of York" et le "Governor Halket" 133 paniers de FAIANCE comprenant un assortiment général.  
J. PATERSON.  
Québec, rue St. Paul, 31 mai 1845.

**AVERTISSEMENT.**  
Observez que CHARLES WILMER n'a AUCUNE liaison quelconque avec MM. WILMER et SMITH, et que tous ordres et communications pour CHARLES WILMER doivent être adressés en toutes lettres au  
**Transatlantic Newspaper Office,**  
5, SOUTH JOHN STREET, LIVERPOOL.  
Nouvelles! Nouvelles! Nouvelles!  
TRANSLANTIC NEWSPAPER OFFICE,  
5, South John Street, LIVERPOOL.

**Charles Wilmer,**  
Agent pour les Journaux et autres objets pour les affaires de Commission en general.  
CONTINUE à fournir, à demande, avec plus de promptitude et de régularité qu'aucune autre maison, et aux prix les plus modérés (un journal quotidien de Londres pour 6 livres 10 schellings sterling par an) les Journaux, Prix Courants, Listes Maritimes, Magasins, Livres, Papeteries, Caractères d'imprimerie et autre Matériel pour les Imprimeurs, et marchandes de toute espèce, à toutes les parties des Etats-Unis, du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve, par les Paquebots à Vapeur transportant les Mallees qui partent de Liverpool le 4 et le 19 de chaque mois, et à toutes les lies des Indes Occidentales, au Mexique et au Texas pour les vapeurs des Mallees Royales qui partent de Southampton tous les quinze jours, Son journal,  
CHARLES WILMER'S  
AMERICAN NEWS LETTER

ET publié pour être transmis par chaque Navire à Vapeur qui part d'Angleterre pour l'Amérique, et son caractère distinctif est de donner, d'un coup d'œil, un aperçu de tous les événements importants qui se passent dans la grande-Bretagne, en Europe ou en Asie, dans l'histoire de la Grande-Bretagne, en Europe ou dans le monde politique ou dans le monde commercial; une liste Maritime correcte et compréhensive, où l'on trouvera fidèlement enregistreés tous les bâtiments d'Amérique arrivant aux divers ports de la Grande-Bretagne, de l'Europe et de l'Asie, ou en partant, avec la relation des accidents ou désastres qui pourraient leur arriver; et un prix courant complet, dans lequel on donne le plus grand soin les mercuriales les plus récentes des marchés pour les divers produits américains, puésées aux sources les plus sûres; réunissant ainsi, dans une seule feuille, un *Journal*, une *Liste Maritime*, et un *Prix courant*.  
Souscription annuelle, payable d'avance, 12s. 6d. sterling.  
Tous ordres doivent être accompagnés d'une remise ou d'une référence en Angleterre ou au Canada.  
AVIS.  
Toutes communications doivent être adressées à  
**Charles Wilmer,**  
TRANSLANTIC NEWSPAPER OFFICE,  
5, South John Street, Liverpool.  
Sans quoi elles ne parviendront pas au bureau de CHARLES WILMER, POINT de liaison avec MM. Wilmer et Smith.

# USINE DE SAINT-PIERRE.

## Isle-d'Orléans.

BUREAU A QUEBEC, No 13, RUE COUILLARD.

LES sous-signés préviennent les incendiés et le public en général qu'ils ont établi une usine pour la fabrication de

### BRIQUES,

**Tuiles pour Toitures, Carreaux pour trottoirs, Cuisines, Cours, Terrasses, Corniches, Arches, Dalles, etc., etc.**

Ils ont ouvert un registre où ceux des incendiés qui désirent obtenir le plus promptement de la brique provenant de leur manufacture, sont priés de venir mettre leur nom afin de pouvoir être servis selon leur rang d'inscription. Ils commenceront la livraison dans la première quinzaine d'août. Tous renseignements sur le coût, la quantité de briques requises pour des maisons de diverses grandeurs, etc., pourront être obtenus au bureau. Québec, 9 juillet 1845.

# Encans du Soir.

Grand marché à faire aux halles d'encan

## D. O'DOUD,

BASSE-VILLE,

LE LUNDI ET MARDI DE CHAQUE SEMAINE, IL Y SERA VENDU

UN assortiment général de marchandises sèches et de fonds et de fantaisie; coutellerie, papeteries, bijouteries et hardes faites. N. B. Pour les détails voir les affiches. Québec, 10 juillet 1844.

Joalleries de dernier goût,

DE LONDRES;

MONTRES, HORLOGES, &c. &c.

## Ardouin et fils,

HORLOGERS, BIJOUTIERS, &c.

VIENNENT de recevoir de Londres par le navire *Annie*, et autres vaisseaux, un assortiment d'effets dans leur ligne, surpassant de beaucoup en richesse, en goût, et en variété tout ce qu'ils avaient jusqu'à présent; parmi lesquels se trouvent: Chaines d'or pour dames et messieurs, Anneaux, Epingles et Epinglettes d'or, plaqués, et en mosaïque d'or, Porte-crayons d'argent de dame et de messieurs; Cure-dents en or et en argent, unies et à figures; Chainons de manche; Epinglettes Epingles de Manchettes en or pour les dames; Riches bracelets de toilette et de deuil; Epingles à cheveux; Ornaments de tête; Porte-bouquets, Epinglettes à bouquets; Cachet d'or avec motto, Clefs de montres, Agrafes de ceinturons; Boutons de chemises en or et de deuil pour les Messieurs; Loquets d'or et plaqués; Vinaigrettes, Bouteilles à parfum, Epinglettes d'or, plaqués et de deuil pour les messieurs; Gardes-montres d'argent; Couteaux à beurre et à fruits.

AUSSI:

Une variété de Montres à leviers à patente et autres; Horloges d'Angleterre, de France et des Etats-Unis, et une grande variété d'autres articles trop long à énumérer.

NO. 60, RUE JEAN.

Anneaux de nœcs et de deuil supérieurs. Visé et visé argent achetés ou acceptés en échange. Québec, 7 juillet, 1845.

# CHAPELLERIE DE QUÉBEC

EN GROS ET EN DETAIL.

## J. B. CORRIVEAU,

No. 9, rue Buade, Haute-Ville.

A REÇU par les derniers arrivages et offre maintenant en vente l'assortiment le plus complet qui se puisse trouver à Québec de tous les articles qui font partie de son commerce.

Il appelle particulièrement l'attention de ses connaissances et du public en général sur le choix recherché de

### Chapeaux de Castor, Satin Velouté

POUR HOMMES ET POUR ENFANTS

de toutes grandeur et qualités, comprenant les modes les plus nouvelles et les plus élégantes.

Il a aussi en main un assortiment étendu de CASQUETTES de tous genres pour hommes et pour enfants. Tous ces articles ayant été importés par lui directement, d'Europe, il peut les offrir aux prix les plus modérés de ce marché.

—AUSSI—

Chapeaux à ressorts et Chapeaux gris ventilateurs, de Paris, les mieux adaptés à la saison d'été, qu'on ait encore eus en Canada.

## CHAPEAUX FRANÇAIS,

expressément commandés par lui pour le marché de cette ville et qui rivaliseront pour la légèreté, l'élégance et la qualité avec tout ce qu'on a pu offrir jusqu'ici en ce genre.

POINT DE SECOND PRIX.

Québec, 31 mai 1845.

# F. E. GARANT,

8, RUE ST JEAN,

Manufacturier et Teinturier

DE

## PELLETERIES,

OFFRE EN VENTE A SON MAGASIN,

Chapeaux de Castor de Paris, de Londres et de New-York, de Vivourne et de soie pour hommes et enfants; Casquettes de drap, de toile et de soie cirée pour do., Couvertures do.; Gilets et Caleçons de Chamais; Stooks, Gants de bucc-skin; Galons de soie militaires et autres patrons; Ceintures de soie et de laine supérieures; AUSSI, Un lot de Peaux de Caribou blanches et boucannées.

Il sera prêt à recevoir avec reconnaissance toutes sortes de pelleteries pour préserver des mites durant l'été, et il se fait de les remettre dans le meilleur ordre. Les personnes qui ne peuvent les envoyer sont priées de lui en laisser avis à son magasin. Répare chapeaux de Castor et de Livourne à demande.

Préservatif contre l'humidité et le froid aux pieds. On peut se procurer semelles en erin approuvées par la Société Médicale de Londres, et déjà éprouvées par des familles de Québec comme préservatif.

# ALMANAC des affaires.

**A**MABLE RENAUD, cordonnier, fabricant de bottes de chasseurs, ci-devant de la rue St. Georges où est passé l'incendie du 28 juin, a ouvert sa boutique en dehors des barrières de la rue St. Valliers. Québec, 3 juillet, 1845.

**M**ICHEL PATRY, architecte, demeure maintenant, en la Haute-Ville, rue Ste. Ursule, No. 37, porte voisine de M. Ed. Gingras, carrossier. Québec, 10 juillet 1845.

**L**E Soussigné a établi son bureau chez M. PAUL TRUDELLÉ, en haut du côté Ste. Geneviève, No. 4, la maison voisine de M. Guariépy, charretier. J. BRE. PRUNEAU, Notaire. Québec, 7 juin 1845.

**L**E DR. BLAIS, informe ses patients qu'il a établi sa demeure dans la rue Prince Edouard, no. 52, faubourg St. Roch, près de chez M. Nesbitt constructeur de navire. Québec, 4 juin 1845.

**J**OSEPH LAURIN, NOTAIRE.

**A** ETABLI son bureau dans la maison occupée par M. L. GUERARD, meublier, rue St. Paul, Basse-Ville. Québec, 11 juin 1845.

ETUDE DE NOTAIRE.

**L**E soussigné a établi son Etude en la demeure de M. Gabriel Lapointe, rue St. François, vis-à-vis l'Eglise St. Roch. J. LEBEVRE, 2 Juin 1845.

**L**E DR. ROUSSEAU demeure chez M. Frs. Drolette, jardinier, no 15, rue de la Reine. Il prie bien ceux qui lui doivent et qui peuvent le faire de vouloir bien le payer; l'incendie récent, l'ayant mis dans une position à ne pouvoir plus se passer de ses crédits. Québec, 4 juin 1845.

**L**E Soussigné a temporairement établi son bureau chez CHS. PANET, Ecr. avocat, Rue St. Louis, Haute-Ville, et a fixé sa résidence dans les appartements occupés par M. P. A. Gagnon, Notaire, vis-à-vis l'hôtel Blanchard. J. P. RHEAUME, Avocat et Procureur. 30 mai 1845.

**O. GIROUX,** CHIMISTE ET DROGUISTE. RUE ST. JEAN, No. 24.

**M.** le Dr. BARDY demeure maintenant, à la maison des Barrières, faubourg St. Valliers, chez M. Mofatte.

**C**HARLES LETELLIER, horloger, ci-devant de Saint-Roch, a établi temporairement sa boutique, au no. 8 rue Notre-Dame, Basse-Ville. Québec, 3 juin 1845.

AVIS.

**D**lle Euphrasie Langlois, Couturière, a établi sa résidence Rue St. François, faubourg St. Roch, No. 61. Québec, 2 Juin 1845.

**F. E. GARANT,** manchonnier et teinturier de pelleteries, No. 8, rue St. Jean, haute-ville, Québec.

**F**ELIX BEDARD, Notaire, a établi son bureau au pied de la côte du Palais, au 2e étage de la maison de M. B. Lachance, marchand-épicer. 1er mai, 1845.

CONFISEUR.

**O. PELISSON,** pâtisier, au numéro 10, rue St. Joseph, Haute-ville. 1er mai, 1845.

# GEO. FUTVOYE,

ENCANTEUR, COURTIER

ET

Agent général;

QUAI NAPOLEON,

PORTE PRESCOTT, QUÉBEC.

**P**IERRE LÉGARE, avocat, a transporté son bureau sur la rue St. Jean, Haute-Ville, no. 3, vis-à-vis le magasin de M. Hall. Juin, 1844.

**J**OS. PETITCLERC, Notaire, tient son Etude en la Haute-Ville rue St. Jean, No. 33. Québec, 16 janvier, 1845.

**J**OSEPH CAUCHON, avocat, a temporairement établi son étude au Bureau du "Journal de Québec." Québec, 19 décembre 1845.

**M**ICHEL GAUVIN, de la ligne de voitures vertes, tient des chevaux de louage, au numéro 19, rue Couillard, Haute-Ville.

## A VENDRE

PAR LES SOUSSIGNES:

**E**EAU de vie d'Olard & Co.

Genièvre de Kuypers  
Thé swankay  
Indigo  
Raisin de Corinthe  
Sucre raffiné  
Sucre bâtard  
Moutarde, etc  
Et, attendu chaque jour,  
Cassonade  
Mélasse, etc.

JAMES LESLIE & CO.  
Rue St. Jacques.

Québec, 26 mai 1845.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU

# PHENIX DE LONDRES.

CETTE compagnie qui a établi son agence en Canada en 1804, continue d'assurer contre le feu.

Bureau, au QUAI de Gillespie, ouvert depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi. GILLESPIE, GRENSHIELD & Co. Québec, 4 juillet 1845.

MOYEN DE SAUVER BEAUCOUP DE SAVON ET DE TRAVAIL. LETTRES PATENTES ROYALES. Données le 4 mars 1844



Poudre brevetée

(PATENT)

# DE WARD,

POUR LAVER ET NETTOYER,

MANUFACTURÉE AU

Laboratoire des Alcaalis d'Oldbury, pres de Birmingham.

LES avantages particuliers obtenus par l'usage de cette poudre, consistent en ce que l'on épargne:

Premièrement, au moins la moitié du savon nécessaire lorsque l'on se sert de soda.

Secondement, beaucoup de travail dans le lavage.

Troisièmement, la couleur de la toile et des autres étoffes est bien supérieure à celle que l'on peut obtenir par toute autre moyen.

Enfin, les effets étant nettoyés en beaucoup moins de temps, ils durent plus longtemps.

Cette poudre est employée de la même manière que le soda, à tremper, laver, et bouillir, dans la proportion d'environ 4 onces à table par 10 gallons d'eau.

La poudre devrait toujours être dissoute dans de l'eau avant d'être employée; et il est particulièrement recommandé de faire tremper le linge dans cette eau pendant environ 12 heures.

Après avoir fait bouillir le linge, il est nécessaire de le rincer dans de l'eau fraîche.

N. B. On garantit que cette poudre n'affectera pas les effets mêmes les plus fins.

A vendre en gros et en détail par les soussignés. METHOT CHINIC & Co.

Québec, 24 avril 1844.

## Remède pour les VERS.

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER,

Garanti pour tous les cas.

LE meilleur remède qui ait jamais été découvert pour les vers: non seulement il les détruit, mais donne de la vigueur à tout le système, et emporte l'excès de la bile ou du suc qui abonde dans l'estomac et les entrailles, spécialement de ceux qui sont en mauvaise santé. Il ne produit aucun mauvais effet sur le système, et la santé du patient s'améliore et on en fait usage, même lorsqu'on ne découvre point de vers. La médecine étant agréable au goût, aucun enfant ne pourrait refuser de la prendre, pas même le plus délicat. Des observations claires et pratiques sur les maladies résultant des vers, accompagnent chaque bouteille. Préparé et à vendre en gros et en détail à Hamilton. A Québec, chez

JOHN MUSSON, Agent.

Montréal, 17 novembre 1843.

Cher Monsieur,—J'éprouve beaucoup de plaisir à vous envoyer ci-joint le témoignage d'un médecin de cette ville, en faveur de votre vermifuge. Je puis également ajouter mon témoignage à son efficacité, comme dans divers cas qui sont venus à ma connaissance, votre vermifuge a été éminemment efficace; et par les demandes qu'on en fait de toutes parts, il acquiert une haute réputation qu'il mérite à sa juste titre.

Je demeure, cher monsieur,

Votre serviteur,

R. W. REXFORD.

**M. REXFORD,** Monsieur,—Ayant, il y a quelques semaines (sur votre recommandation accidentelle) été induit à essayer l'effet du vermifuge Canadien de Winer, sur un de mes patients, dont le mal avait résisté à plusieurs remèdes pour l'expulsion des vers de canal intestinal; j'ai le plaisir de vous dire que le vermifuge de Winer a satisfait pleinement mon attente comme remède guérissant radicalement, non seulement dans le cas que je viens de mentionner, mais plusieurs autres cas de la même nature. Je suis, Monsieur,

Votre humble serviteur,

H. SCOTT, M. D.

Montréal 17 novembre 1843.

Sous le patronage de la faculté médicale.

MAL ARRÊTÉ!—SANTÉ RÉTABLIE!!

J. WINER'S

CHEMICAL RED DROPS

And universal family Ointment.

**P**OUR guérir les écoulements ou le MAL DU ROI sous toutes ses formes et à toutes ses phases; les enflures blanches des jointures; les douleurs dans les os, la jointure, la hanche et le genoux, etc. etc.; les rhumatismes et la goutte; la maladie des bronches, et les tumeurs dures, les affections de la gorge et du cou; les dartres écailleuses, sèches et humides; le scorbut, la démangeaison sous toutes ses formes; l'Erysipèle (n'importe la place où il réside et sa qualité); la bile et toutes les tumeurs dures (disparaissent l'inflammation, quand on en fait usage avant que la suppuration ait commencée, et ensuite limitant l'étendue de l'abcès); les dartres, les cancers, les ulcères de toute description, le rhume, les ébouillantes et brûlures. A vendre, Québec, chez

JOHN MUSSON, Agent.

A vendre:

# 3,000 ACRES DE TERRE.

Dans les townships suivants:

3e Rang. S. E. No. 20, Lot No. 22.	6e Rang. S. E. Lot No. 27.	10e Rang. Lot No. 17.
BRANDON. 10e Rang. Lot No. 16, et Lot No. 17.		
KILKENNY. 8e Rang. N. O. Lot No. 15, S. E. " " 14, S. E. " " 9.		
ELY. 6e Rang. Lot No. 20.		
ACTON. 7e Rang. Lot No. 40.		
WARWICK. 6e Rang. S. E. Lot No. 8.		
CHESTER. 1er Rang. Lot No. 16.		
6e Rang. S. O. Lot No. 17.		
WOLFSTOWN. 6e Rang. N. E. Lot No. 27.		

Aussi environ un cent Scribes de Miliciens.  
L. G. BAILLAIRGE, Avocat, No. 3, rue du Parloir, Haute-Ville, Québec, mars 1845.